



POUR UNE VÉRITABLE RÉFLEXION SUR LA PLACE DES ARTS PLASTIQUES DANS NOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ

Les 24 organisations qui composent le CIPAC fédération des professionnels de l'art contemporain se rassemblent en assises aujourd'hui lundi 9 octobre.

Les écoles supérieures d'art, les galeries d'art contemporain, les FRAC, les centres d'art, les artothèques, les résidences artistiques, les critiques d'art, les commissaires indépendants, les restaurateurs d'œuvres d'art, les régisseurs, les médiateurs, les réseaux régionaux de l'art contemporain : tous ces acteurs invitent le monde de l'art et les décideurs publics, collectivités territoriales et ministère de la Culture à débattre ensemble des enjeux des nouvelles politiques publiques en direction des arts plastiques.

Après une réforme territoriale dont la mise en place entraîne de nombreux bouleversements pour les acteurs culturels, le projet porté par le nouveau gouvernement bouscule une fois encore l'équilibre entre l'État et les collectivités.

L'observatoire des politiques culturelles relevait au début de cette année que 59% des collectivités ont fait le choix de baisser leur budget culture sur la période 2015-2016 avec des conséquences parfois immédiates sur le fonctionnement des équipements culturels et des projets développés. Comment espérer aujourd'hui préserver et faire évoluer les outils de la culture, développer l'Éducation Artistique et Culturelle et la transmission des savoirs, première et belle ambition du nouveau Ministère de la Culture, si l'État reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre ?

La publication du projet de loi de finances annonce un budget de la culture préservé de baisses drastiques, sans pour autant comporter les marges nécessaires à une politique culturelle ambitieuse tant attendue au plan national. Il est désormais vital que ce budget 2018 soit aussi celui qui amorce la fin d'une sous dotation chronique du secteur des arts plastiques.

La réalité quotidienne des professionnels nous rappelle que la précarité de ce secteur reste importante, et les inquiétudes toujours fondées.

Évidemment celles liées aux baisses des dotations des collectivités territoriales, dont l'action est déterminante pour maintenir sur l'ensemble du territoire national un tissu solide de lieux d'art, et soutenir la création.

La hausse annoncée de la CSG va, elle, impacter directement les artistes du secteur pour lesquels aucune mesure compensatoire n'est aujourd'hui annoncée, alors que nous alertons depuis des années sur la grande fragilité économique de l'immense majorité d'entre eux.

Enfin, le non renouvellement des dispositifs d'emplois aidés est une mesure qui frappe durement le secteur des arts plastiques. Si ces contrats représentent moins d'un millier de postes, ils sont absolument indispensables au fonctionnement de beaucoup de lieux de diffusion et de production de l'art, en prise avec l'inadéquation de leurs moyens et des missions qui leur sont confiées. Le secteur s'est pourtant révélé exemplaire avec un taux de pérennisation ou de retour à l'emploi de plus de 60%.

En dépit de ces difficultés, nous constatons l'enthousiasme croissant de nos concitoyens pour les projets artistiques et l'augmentation du nombre d'étudiants dans les écoles supérieures d'art ou les filières artistiques de l'Université.

Alors que le mot « art » reste résolument absent des débats publics, la création est mise au contact de tous les secteurs de notre société par des professionnels engagés.

Établissements scolaires, hôpitaux, politique de la Ville : le succès des actions menées avec les artistes et leurs œuvres est évident, même s'il reste trop souvent confidentiel. Souvent portés à bout de bras par des opérateurs et des artistes militants, ces projets constituent autant de remparts contre le délitement du lien social et l'oubli ressenti par certains de nos concitoyens. Ils offrent aussi à chacun autant de possibilités de s'ouvrir au monde sur des modes singuliers, de rencontrer l'autre, de découvrir sa propre richesse.

Sur l'ensemble du territoire des concertations destinées à créer de nouvelles collaborations solidaires et à construire une véritable économie pour ce secteur sont mises en œuvre. La réussite de ces processus repose sur la forte mobilisation de tous les acteurs des arts plastiques : artistes, écoles d'art, centres d'art, FRAC, galeries d'art, artothèques, professionnels indépendants. Le secteur des arts plastiques, public et privé, montre sa détermination, et sa capacité à inventer ses propres modalités de fonctionnement, comme celle à produire des modèles efficaces de soutien à la création.

Dans plus de la moitié des régions les Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels devraient permettre de définir les engagements de l'État et des collectivités territoriales pour les années à venir. Ailleurs d'autres modèles de concertation se développent avec un objectif commun : la mobilisation du secteur des arts plastiques autour de la co-construction de nouvelles politiques culturelles.

Des expérimentations pour des améliorations très concrètes peuvent être en place à court terme : sécurisation des parcours professionnels des artistes, émergence de réseaux collaboratifs pour le soutien à la production et la diffusion, publique ou privée, garantie et harmonisation des conditions de la rémunération artistique.

Les travaux en cours ont besoin d'être soutenus et de trouver une articulation essentielle avec les politiques portées par l'État.

Le Conseil National des Professions des Arts Visuels est une instance qui manque cruellement au secteur.

Il réunira autour d'une même table les artistes, les acteurs publics, les représentants des collectivités et bien sûr les différents niveaux de l'État.

Sa création, plusieurs fois annoncée, est désormais urgente pour créer enfin des conditions adaptées à l'ensemble de la communauté des arts visuels.

Avec la mobilisation des acteurs et l'engagement des collectivités sur l'ensemble du territoire, c'est une des voies de la consolidation du secteur.

Au-delà de la seule question des moyens, il est temps de poser collectivement une véritable réflexion sur la place des arts plastiques dans notre projet de société.

Catherine Texier,
Présidente du CIPAC

—
CIPAC
—

fédération
des professionnels
de l'art contemporain

Tribune publiée à l'occasion des deuxièmes assises du CIPAC,
organisées le lundi 09 octobre 2017 à Paris,
avec le soutien du ministère de la Culture.

www.cipac.net
communication@cipac.net
01.44.79.10.85